

Paris, le 29 mai 2024

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### **La Mutualité Française et l'Anap nouent un partenariat pour améliorer la performance et le service rendu aux patients et usagers des établissements de santé et médico-sociaux mutualistes**

**A l'occasion de SANTEXPO, la Mutualité Française et l'Agence nationale de la performance sanitaire et médico-sociale (Anap) ont signé un partenariat pour déployer des accompagnements dédiés aux enjeux de performance sociale et économique des établissements de santé et médico-sociaux mutualistes.**

L'initiative s'inscrit dans une démarche globale de performance sociale et économique au sein du réseau mutualiste. Cette formalisation consolide des liens institutionnels anciens entre les deux parties et vient renforcer la valorisation des outils et recommandations développés par l'Anap.

La Mutualité Française et l'Anap partagent un objectif commun d'appui aux gestionnaires pour l'amélioration de la performance de leurs établissements. Elles s'engagent également à accompagner la transformation du système de santé et l'amélioration du service rendu aux patients et aux usagers des établissements et services mutualistes.

Le partenariat met particulièrement l'accent sur certaines thématiques, dont celle du développement durable. Cette orientation souligne l'engagement de la Mutualité et l'expertise de l'Anap pour développer des pratiques responsables et durables dans les secteurs de la santé et du médico-social.

La Mutualité Française et l'Anap affirment leur volonté commune d'œuvrer en faveur de l'excellence opérationnelle et de la qualité des services offerts par les établissements mutualistes de santé et médico-sociaux.

*« Ce partenariat marque une étape significative dans la consolidation des synergies entre nos deux structures. Il s'inscrit dans la démarche de la Mutualité Française d'œuvrer pour un système de santé toujours plus performant, efficient et à double bénéfice : une amélioration des conditions de travail des personnels et une orientation vers les besoins des patients et des usagers »* souligne Eric Chenut, président de la Mutualité Française.

*« Webinaires dédiés, appuis terrain, formation à la transition écologique : l'Anap va mettre son expertise et sa capacité d'intervention au service des objectifs de la Mutualité Française. L'Anap joue pleinement son rôle : une agence publique, disponible pour accompagner en proximité, avec expertise et bienveillance, les enjeux de performance de tous les établissements sanitaires et médico-sociaux. »* affirme Anne-Marie Armanteras, présidente du Conseil d'administration de l'Anap.

## **A propos de la Mutualité Française**

*Acteur majeur de l'économie sociale et solidaire, la Mutualité Française, présidée par Eric Chenut, représente près de 500 mutuelles.*

*Nées de la volonté de femmes et d'hommes de se protéger solidairement des aléas de la vie, les mutuelles sont des sociétés de personnes à but non lucratif. Elles sont présidées par des militants mutualistes élus. Elles agissent pour la protection sociale de 32 millions de Français et promeuvent le droit de tous à la pleine santé en intervenant en complémentarité et en partenariat avec la Sécurité Sociale et en contribuant au service public de santé.*

*Les mutuelles, groupes et unions proposent des solutions dans trois domaines d'activités : complémentaire santé, prévoyance-dépendance et épargne-retraite. Avec plus de 2900 services de soins et d'accompagnement mutualistes, elles jouent un rôle majeur pour l'accès aux soins, dans les territoires, à un tarif maîtrisé. Elles sont aussi le 1<sup>er</sup> acteur privé de prévention en santé par les actions déployées sur l'ensemble du territoire.*

*Au quotidien, les membres de la Mutualité Française déclinent autour de trois territoires d'engagement - proximité, participation et innovation - sa raison d'être : "Se protéger mutuellement aujourd'hui pour, ensemble, construire les solidarités de demain".*

## **A propos de l'Anap**

*L'Agence nationale de la performance sanitaire et médico-sociale est une agence publique de conseil et d'expertise qui agit avec et pour les professionnels des établissements sanitaires et médico-sociaux. Depuis 2009, elle a pour mission de soutenir, d'outiller et d'accompagner les établissements dans l'amélioration de leur performance sous toutes ses dimensions. Pour la mener à bien, l'Anap propose une offre d'accompagnement globale : diffusion de contenus opérationnels, organisation et animation de la mise en réseau et intervention sur le terrain. [www.anap.fr](http://www.anap.fr)*

## **Contacts presse**

### **Mutualité Française**

*Carole Charlier  
07 60 73 55 69  
[carole.charlier@mutualite.fr](mailto:carole.charlier@mutualite.fr)*

### **Anap**

*Gwendoline Miguel  
06 60 34 66 32  
[gwendoline.miguel@anap.fr](mailto:gwendoline.miguel@anap.fr)*